

Saurat, le 12 avril 2022

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux Mairie 09400 SAURAT

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Municipal extraordinaire qui se tiendra le :

Samedi 16 avril 2022 à 9 H à la Maïsou d'Amount

(Participation autorisée du public et de la presse, gestes barrières recommandés)

Suite à la perte du quorum en cours séance du Conseil Municipal du 11 avril dernier nous vous proposons de reprendre les points initialement prévus qui n'ont pas pu être votés, selon l'ordre du jour ci-après :

ORDRE DU JOUR:

- 1) Approbation du budget primitif pour l'exercice 2022 (Commune et CCAS),
- 2) Campagne 2022 de lutte contre les frelons asiatiques, les moustiques « tigre » et les plantes invasives,
- 3) Inscription de sentiers dans le schéma départemental des itinéraires de promenade et de Randonnée.

QUESTIONS DIVERSES:

1) Informations et questions diverses des élus.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères et très cordiales salutations.

Jean-Luc ROUAN